

RÉDACTION

ADMINISTRATION

BUREAU DES ABONNEMENTS

Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse Fr. 2.50 6.— 10.— 18.—
Etranger " 4.— 10.— 19.— 35.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
Compte de chèques postal 114 14

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas

S. A. SUISSE DE PUBLICITE

Rue SAINT-PIERRE
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Canton	1 ^{re} insertion	20 cent.	la ligne
	les suivantes	15 "	
Suisse			ou
			son espace
Etranger			ou
			son espace

Nouvelles du jour

L'incertitude au sujet de l'Adriatique.

L'inquiétude est grande en Italie au sujet de Fiume et de l'Adriatique. Les bruits les plus pessimistes couraient, ces jours-ci, à Rome sur les négociations de Londres. L'intervention de M. Wilson a non seulement remis en question tout le problème de l'Adriatique, mais a diminué considérablement les chances de l'Italie. Il est possible que M. Nitti soit obligé de quitter Londres sans emporter avec lui une solution satisfaisante pour l'Italie. Dans ce cas, son prestige serait tellement diminué qu'il ne lui resterait plus qu'à donner sa démission. On parle même déjà de sa retraite.

La situation, toutefois, peut s'améliorer. Le mystère dont s'entourent les diplomates de Londres cause un peu d'énervement en Italie. Il ne signifie pas nécessairement que les choses vont mal, comme on est porté à le croire. On discute, on négocie; M. Wilson a fait savoir qu'il ne serait pas irréductible. Les Alliés cherchent, d'accord avec lui cette fois, une solution nouvelle à cette question de l'Adriatique qui devient toujours plus « amère » pour les Italiens.

Afin de ménager les Musulmans de leurs colonies, la France et l'Angleterre sont d'avis de maintenir le Sultan à Constantinople. Elles renonceraient donc à internationaliser cette capitale.

L'avenir démontrera probablement que cette politique va à l'encontre du but proposé. Le Sultan, malgré ses dispositions personnelles conciliantes, est obligé de subir la volonté du parti jeune-turc, qui a retrouvé toute son énergie et toute son audace. En travaillant pour le Sultan, on travaille pour les Jeunes Turcs. Ce sont eux surtout qu'on maintient à Constantinople.

Si on leur prenait leur ville, où les Turcs ne sont que des usurpateurs séculaires, pour les refouler en Asie, on briserait leurs espérances, on assurerait l'avenir, on sauverait les Arméniens et les Grecs toujours menacés de massacres. Ménager les Turcs, c'est leur suggérer qu'on les craint; leur faire sentir un pouvoir fort, c'est le plus sûr moyen de vivre en paix avec eux.

Le plébiscite du Schleswig septentrional, qui a fait rentrer ce pays dans le giron danois, a contristé l'opinion allemande sans la surprendre, car il était connu que la majorité de la population schleswigoise était danoise.

Maintenant, ce sera au tour de la population méridionale des duchés de l'Elbe de dire si elle veut rester allemande ou redevenir danoise. Dans le Schleswig sud, le Holstein et le Lauenbourg, l'élément germanique est prépondérant. Ce serait un gros désappointement pour l'Allemagne si le plébiscite dans la seconde zone allait tourner contre ses vœux.

La presse allemande dénonce la différence de traitement faite par les Alliés selon la zone où le plébiscite devait avoir lieu. Pour le Schleswig septentrional, les Alliés ont voulu que la population votât en un seul bloc, de manière que le sort du pays tout entier fut décidé par la majorité qui résulterait de l'ensemble des suffrages.

Pour la zone sud, au contraire, les Alliés ont résolu que chaque commune se prononcât isolément et que son sort serait fixé par la majorité qui y serait constatée.

De cette façon, les 200.000 Allemands du Schleswig nord se sont trouvés noyés dans la majorité danoise du pays, tandis que la minorité danoise de la zone sud est assurée d'échapper à l'Allemagne.

On sait que la question des duchés de l'Elbe occupa fort l'Europe, de 1848 à 1866. Le Schleswig et le Holstein, principautés autonomes, étaient rattachés au Danemark par des liens constitutionnels mal définis, et l'imprécision de leur statut juridique fut la cause d'une querelle interminable entre la couronne danoise et ses vassaux. Un des duchés était membre de la Confédération germanique, ce qui amena celle-ci à intervenir. Après deux ou trois campagnes, dans lesquelles la population des duchés, impatiente d'autonomie, s'était soulevée contre le Danemark, le Schleswig et le Holstein tombèrent

dans les filets prussiens, au milieu de l'indifférence de l'Europe. Les cabinets d'alors, mais chacun par des intérêts divers, assistaient avec passivité sinon avec complaisance à l'ascension de l'astre des Hohenzollern et aux prodromes de l'unité allemande.

Le premier parlement économique qu'on aura vu fonctionner dans le pays houiller de la Sarre, qui est soumis provisoirement à l'occupation française, en dédommagement des dégâts commis par les Allemands dans les mines du Nord.

Le haut-commissaire pour le pays de la Sarre vient d'instituer ce parlement unique en son genre, qui comptera 43 membres. Il comprendra un représentant de chacune des fédérations communales, un représentant de la direction des chemins de fer, un de la direction des postes, un de la Chambre des métiers, un de chacune des deux associations agricoles, un représentant de la cour des comptes, trois de la Chambre de commerce, deux de chacune des trois associations d'employés, trois de l'association patronale, deux de l'association pour le commerce et l'industrie, un représentant de la presse, un représentant des banques et un représentant des carrières libérales, enfin, les huit députés de la Sarre feront partie du parlement économique.

L'Espagne, qui n'a pas fait la guerre, et qui n'a pas à chercher des milliards pour réparer les désastres causés par ce fléau, continue cependant d'être dans un tel état d'effervescence que tous les ministères y sont successivement chancelants. Le nouveau cabinet, de M. Allende Salazar, a constaté, samedi, qu'il ne trouverait pas, aux Cortès, une majorité pour voter le budget et élever les tarifs des chemins de fer. Il a démissionné. Le roi a appelé les notabilités politiques, dont M. Dato, qui ont trouvé qu'il fallait maintenir M. Allende Salazar aux affaires et lui fournir l'appui de voix nécessaire pour triompher des difficultés présentes.

Sur ces bonnes dispositions, M. Allende Salazar a accepté de rester, et il présentera, aujourd'hui lundi, aux Cortès, un ministère remanié.

La Conférence des ambassadeurs alliés

Paris, 22 février.

(Havas.) — La Conférence des ambassadeurs dans sa réunion du samedi matin, a arrêté les instructions, à envoyer aux représentants militaires interalliés en vue de leur collaboration dont l'envoi en Hongrie a été décidé. Elle a examiné un certain nombre de questions posées par l'application des clauses navales du traité.

Elle a décidé notamment de faire une enquête au sujet de l'art. 197 du traité relatif au contrôle des stations radio-télégraphiques d'Allemagne. Elle a décidé d'autoriser le gouvernement allemand à affréter des navires pour le rapatriement des prisonniers allemands en Sibirie, sous cette réserve que le rapatriement des contingents tchéco-slovaques, yougo-slaves, polonais, serait effectué par priorité.

Nouvelles diverses

Le Manchester Guardian annonce que la conférence financière annoncée par la Ligue des nations, sera probablement convoquée dans quinze jours, à Genève.

M. Dastasta, ambassadeur de France à Berne, ancien secrétaire général de la Conférence de la paix est arrivé à Hyères (près de Toulon), où il compte se reposer pendant quelque temps.

L'emprunt français a déjà atteint 17 milliards de souscriptions.

En quittant la Haute-Silésie, les Allemands emportent tous les produits agricoles, les machines industrielles et les outils, convaincus qu'ils sont, que cette province est perdue pour l'Allemagne.

L'Echo de Paris écrit que la Commission des réparations n'a pas cru devoir s'associer à la suspension des délais fixés à l'Allemagne par le président du Conseil français; cette attitude n'a pas été étrangère à la démission de M. Jonnart.

Le Sénat américain a rejeté, par 32 voix

contre 21, une proposition de M. Lodge tendant à modifier la réserve du même sénateur relative aux conditions dans lesquelles les Etats-Unis pourraient se retirer de la Ligue des nations.

Le chargé d'affaires allemand à Londres, M. Stammer, a présenté, samedi après midi, ses lettres de créance à lord Curzon, ministre des affaires étrangères, avec qui il s'est entretenu pendant une demi-heure.

L'avenir de notre armée

L'existence de la Société des nations n'a jusqu'ici guère amélioré la situation instable de l'Europe. Des germes de guerres locales existent plus nombreux qu'auparavant. Tous les petits Etats créés en vertu du fameux principe faux des nationalités sont encore bien loin d'avoir conscience de la solidarité internationale que proclame le Pacte de Paris. Ils en sont encore pour la plupart à l'égoïsme des rêves d'expansion, qui doivent faire deux de grandes puissances. N'ayant rien à perdre, ils sont prêts à risquer des aventures qui ne peuvent qu'être leur faire pâtir, mais dont ils ont lieu d'espérer gains et profits.

D'un autre côté, le péril russe n'a jamais été plus grand, envisagé au point de vue de la désorganisation mondiale.

Désespérant d'en venir à bout et sollicités par des appétits commerciaux qui savent faire, valoir utilement pour eux l'influence acquise auprès des gouvernements des divers Etats belligérants et sont habiles à se présenter comme des intérêts nationaux, des chefs d'Etat se demandent si le meilleur moyen d'en finir avec le danger russe n'est pas de conclure la paix avec les Soviets. La force des choses paraît donc les contraindre à pactiser avec le régime le plus absolu et le plus autoritaire qui ait existé, parce que ce régime est le plus fort et qu'il est appuyé sur des armées formidables.

Et, pendant que la force se caractérise ainsi comme une puissance avec laquelle doivent compter ceux-là mêmes qui ont tout risqué pour l'abattre ailleurs et pour entraver son cours mystérieux dans l'histoire, nous devons constater que des tendances à un internationalisme confus, qui ont régné à un moment ou l'autre dans les divers pays, se font sentir de plus en plus chez nous.

Nous admirons les idées généreuses qui animent tant de nobles esprits, mais nous ne saurions toutefois nous abandonner à des chimères et perdre de vue la froide réalité.

C'est cette réalité qui nous impose la conservation d'une armée sûre, forte et disciplinée. Rien ne serait plus pernicieux que de se désintéresser des choses militaires en vue de faciliter par là l'avènement de la solidarité universelle.

Il est nécessaire de se souvenir que, pour que cette solidarité soit possible, il faut tout d'abord que l'ordre règne partout et qu'il soit assuré. C'est là la tâche même de notre armée, puisque notre politique a définitivement renoncé aux rêves de conquête.

Mais les difficultés financières semblent imposer la réduction des dépenses militaires. Même si le budget de l'armée est ramené au chiffre de l'avant-guerre, la dépréciation de l'argent ne permettrait qu'avec peine la réalisation de la moitié de ce qui pourrait se faire auparavant avec les mêmes crédits. Il est d'ailleurs douteux que ce chiffre de crédit puisse être obtenu.

Il y a donc lieu d'envisager comment la conservation d'une armée forte et disciplinée peut être conciliée avec la détresse de nos finances. Nous sommes là en face d'un problème ardu, mais qui exige néanmoins une solution.

Deux voies s'offrent qu'il importe, nous semble-t-il, d'utiliser conjointement: le développement des idées patriotiques, de l'esprit et de l'éducation militaire dans les organisations groupant la jeunesse masculine, et, d'autre part, la réorganisation de l'armée elle-même, dans le sens d'une réduction des effectifs et peut-être des prestations militaires.

Disons quelques mots de ces deux questions. Tout d'abord celle du développement de l'esprit militaire et patriotique dans la jeunesse. Il ne s'agit pas, impressions nous le dire, d'introduire un système schématique d'éducation civique, selon les idées chères à certains hommes d'Etat radicaux. C'est exclusivement par l'activité individuelle et personnelle de tous ceux qui sont aptes à exercer une influence dans les divers groupements existants, tels qu'écoliers, cotas préparatoires, corps de cadets, sociétés de gymnastique, associations sportives avec buts militaires, sociétés de tir, etc. qu'on parviendra au but qu'il faut atteindre.

Les sociétés existantes, tant d'officiers que de sous-officiers, doivent résoluement sortir de leur léthargie et prendre leur tâche, qui peut être féconde, plus à cœur.

Il faut qu'on s'intéresse à l'armée dans tous les milieux qui ne sont pas disposés à laisser renverser violemment l'ordre social actuel, et ceci, non seulement quand le danger est aigu, mais déjà avant qu'il soit presque trop tard. On est parfois effrayé de l'idée que se font de nos

troupes, des gens bien intentionnés, intelligents, mais qui n'ont pas la moindre compréhension de ce qui fait une armée forte et solide et qui prônent des réformes menant tout droit à l'anarchie et à la crise.

Chacun a le devoir, même s'il ne fait pas de service, de soutenir les efforts de ceux qui travaillent au maintien et au développement de l'esprit patriotique. Un moyen à la portée de tous est, par exemple, de s'inscrire comme membre passif dans une des associations constituées en vue de maintenir le sentiment de la confraternité et de l'esprit de corps entre tous ceux qui ont fait partie de la même unité au cours des mobilisations de guerre, association qui vient d'être créée entre autres au bataillon 16. Cet esprit patriotique est à la base même de l'esprit militaire: il doit être maintenu à tout prix.

Voilà pour le premier moyen. Le second, la réorganisation de l'armée et la réduction des effectifs ainsi que des prestations militaires dépend des autorités compétentes; il ne peut être étudié et résolu que par les bureaux. Les particuliers peuvent toutefois jeter des idées dans la discussion de cet important problème.

C'est ainsi que, dans la dernière livraison de la Revue militaire suisse, M. le colonel Sarrazin expose ses vues en admettant que l'armée devra se contenter désormais d'un budget de 40 millions au maximum.

Il propose, pour l'infanterie, le maintien des écoles de recrues de 65 jours. Les soldats seraient ensuite appelés annuellement, pendant quatre ans, à des cours de répétitions de 13 jours, après quoi ils seraient dispensés de toutes prestations, sauf de mobilisation pour service actif. Les sous-officiers pourraient être appelés à de plus nombreux cours de répétition. Les officiers seraient convoqués: lieutenants et premiers-lieutenants jusqu'à 29 ans; capitaines jusqu'à 35 ans; majors jusqu'à 40 ans.

L'élite comprendrait les hommes de 20 à 30 ans; la landwehr, ceux de 30 à 40 ou 42 ans; le landsturm conserverait son organisation et sa mission actuelle.

On aboutirait ainsi à avoir des bataillons à trois compagnies de fusiliers seulement et une compagnie de mitrailleurs, soit à la formation de 8 divisions de 3 régiments d'infanterie, 1 escadron, 3 groupes d'artillerie de campagne et 1 groupe d'obusiers, 1 bataillon du génie, 1 groupe de parc, 1 groupe sanitaire, 1 groupe des subsistances; 2 divisions seraient organisées en divisions de montagne.

Ces suggestions ne manqueraient pas d'être discutées; en tous cas, nous donneront raison à l'auteur lorsqu'il est préférable une diminution des effectifs de nos troupes d'élite, plutôt que de la qualité de celles-ci.

Une semblable réorganisation ne peut pas être faite du jour au lendemain; elle doit être étudiée à fond et décidée calmement.

Mais une chose importe aujourd'hui déjà et avant tout: c'est que le peuple suisse continue à accorder à son armée, qui est l'ultime rempart de l'ordre et de la liberté, non seulement les crédits qui lui sont indispensables, mais aussi et surtout l'appui moral qu'elle mérite et dont elle a besoin maintenant autant que jamais.

L'accès de la Pologne à la mer

Varsovie, 21 février.

La Pologne est arrivée à la mer; pas précisément à Dantzig, ville sur laquelle elle n'aura qu'un condominium économique, mais plus au nord, à Pultzig, en polonais Puck. La côte qu'on lui a assignée n'est pas très vaste. Néanmoins les cérémonies qu'on a célébrées dans toute la Pologne pour l'arrivée à la mer ont été solennelles. Les cloches ont sonné de Posen à Varsovie, de Lemberg à Vilna. A Puck, un cortège à la tête duquel se trouvait le général Haller, a élevé, sur un mât de navire planté sur la côte, la nouvelle bannière navale de la Pologne. Puis on a renouvelé le rite vénitien du mariage avec la mer en jetant un anneau dans les eaux. On a célébré ensuite une messe solennelle.

Alphonse XIII à Biarritz

Biarritz, 23 février.

(Havas.) — M. Quinones de León, ambassadeur d'Espagne à Paris, est arrivé à Biarritz. L'ambassadeur s'est rendu en automobile à Saint-Stébastien. Alphonse XIII est arrivé à Biarritz dimanche vers 14 heures. Des appartements ont été retenus pour le roi pour plusieurs jours.

Le professeur Mouré est arrivé plus tard venant de Bordeaux. L'enfant don Jaime partira demain matin, pour l'Angleterre; il sera accompagné par M. Quinones de León.

Attentat en Egypte

Le Caire, 23 février.

(Havas.) — Samedi matin, Cheikh pacha se rendait au ministère de l'Agriculture, lorsqu'une bombe fut jetée contre la voiture; personne ne fut atteint. On a arrêté deux étudiants, dont l'un a reconnu avoir jeté la bombe.

Au Conseil suprême

Paris, 22 février.

(Havas.) — M. Millerand, qui accompagnait notamment MM. Bignon, Thoumyre est parti hier matin dimanche, à 11 h. 30 pour Londres.

Dans le même train, se trouvait également MM. Scialoja, ministre des affaires étrangères italien, le comte Scapini, délégué italien à la conférence de la paix ainsi que M. Valda Voivode, président du Conseil roumain.

Londres, 23 février.

(Havas.) — Le premier ministre français, M. Millerand, le premier ministre de Roumanie, M. Valda Voivode, et le premier ministre des affaires étrangères d'Italie, M. Scialoja, sont arrivés à Londres hier soir, dimanche, peu après 8 heures, pour assister aux conférences inter-alliées. MM. Lloyd George, lord Curzon, les représentants des ambassades et légations étaient présents à la gare.

Les crimes de guerre

Les journaux allemands signalent que, nonobstant la décision des Alliés de se désister de la demande adressée à l'Allemagne touchant la livraison de ses nationaux inculpés de crimes de guerre, les autorités françaises procèdent en territoire occupé à l'arrestation de nombreuses personnes figurant sur la liste des inculpés.

On sait que la justice militaire française a jugé un premier procès de ce genre: celui d'un industriel du Palatinat, du nom de Rocklin, qui avait procédé au démontage des usines du bassin de Briey et au démontage des machines en Allemagne. Rocklin a été condamné à 10 années de réclusion cellulaire et à une amende de 15 millions.

La reconstruction du monde

Paris, 22 février.

(Havas.) — Le Journal, rappelant qu'on annonçait hier que le sénateur France avait déposé, au Sénat de Washington, une motion demandant la proclamation de l'état de paix entre les Etats-Unis et l'Allemagne, dit que l'initiative du Sénat a une tout autre portée. Le sénateur France fait une proposition infiniment plus sensationnelle. Il demande que le gouvernement américain prenne l'initiative d'une conférence qui aurait pour objet de résoudre tous les problèmes de reconstruction du monde entier. Cette conférence se réunirait à Washington au mois de novembre et serait convoquée au mois de mai par le président. Un crédit de 15 millions de dollars serait prévu pour cette réunion. Toutes les nations du monde seraient invitées à y envoyer 3 délégués.

Chez les socialistes français

Paris, 23 février.

(Havas.) — Le Congrès de la fédération socialiste de la Seine a repris la discussion d'il y a quinze jours sur la politique générale et sur l'internationale. La Commission des résolutions n'avait pu trouver un terrain d'entente. Les trois motions présentées restèrent donc en présence. La motion Lorient, qui était celle des extrémistes, en faveur de la 3^{ème} internationale, a obtenu 9130 suffrages. La motion Longuet qui veut, avant de se joindre à Lénine, consulter les socialistes allemands indépendants, les socialistes suisses, etc., obtint 5988 suffrages. La motion Renaudel, maintenant l'adhésion à la 2^{ème} internationale, a obtenu seulement 616 suffrages. Le Congrès a voté ensuite divers ordres du jour et vœux, après une vive discussion, en faveur de la Hongrie, pour la reprise immédiate des rapports commerciaux avec la Russie, etc., etc. Enfin, il a nommé ses délégués pour le Congrès de Strasbourg, qui s'ouvre après-demain, 25 février.

Importations suspendues

Bruxelles, 22 février.

(Havas.) — Les journaux annoncent qu'un arrêté, entré en vigueur le 20 février, suspend les certificats d'origine ou de licence d'importation des marchandises de provenance allemande, sauf pour une quinzaine de produits.

L'offre du kronprinz

On se souvient que l'ex-kronprinz avait offert, par un télégramme adressé simultanément aux gouvernements français, anglais, italien, de se livrer seul au lieu et place des autres personnes figurant sur la liste des coupables.

Les gouvernements alliés ont décidé qu'aucune réponse ne serait faite à cette offre.

La crise ministérielle suédoise

Stockholm, 23 février.

(Havas.) — D'un commun accord entre les partis politiques, la crise ministérielle a été ajournée jusqu'au vote sur le projet d'adhésion à la Société des nations. Il est à peu près certain que le Parlement donnera son adhésion à ce projet sans opposition.

LES ÉVÉNEMENTS DE RUSSIE

Kerensky condamné à mort
Copenhague, 22 février.
Kerensky, arrêté à Bakou, fut traduit devant un tribunal bolchévique, qui le condamna à la peine de mort...

NÉCROLOGIE

Robert-Edwin Peary
L'explorateur américain Peary, dont nous avons annoncé la mort, a succombé, vendredi, à l'âge de 64 ans.

Peary avait fait déjà plusieurs expéditions dans les régions arctiques. Il partit enfin de New-York le 6 juillet 1908, à bord du Roosevelt...

Le duc d'Orpoto
Le duc d'Orpoto, depuis longtemps malade, est mort samedi à Naples.

Stella Hohenfels
Mme Stella Hohenfels, célèbre comédienne du Burgtheater de Vienne, vient de mourir à Vienne, à l'âge de 64 ans.

Le colonel Dapples
M. Lausanne vient de mourir, dans sa 83e année, le colonel Charles Dapples, ingénieur.

M. James de Chambrier
On annonce, de Neuchâtel, la mort de M. James de Chambrier, historien et auteur de récits de voyages.

PETITE GAZETTE

A qui sort le matériel de guerre
Stimulés par le ministère des munitions, les commerçants anglais s'ingénient à transformer l'ancien matériel de guerre pour en faire des objets utiles au public.

C'est ainsi qu'on peut admirer des poètes à gaz, des poignées de réticules, pour dames, faits de vieilles poignées servant à porter les caisses à munitions.

Le rêve de Suzy

par Henry ARDEL

(Aussi, Suzy reprit hâtivement, sans trop avoir même ce qu'elle disait :

— Avez-vous été content de votre tournée, hier ?... Ne trouvez-vous pas que le carnaval est une invention charmante ?

— Vous y avez trouvé beaucoup de plaisir ? mademoiselle.

— Il avait repris le son de la causerie. Elle restait, et dérivée de son inquiétude, elle répondait galement :

— Oh ! beaucoup ! Mais je vous ai à peine remercié de la maison de fleurs que vous m'avez adressée ! J'ai conservé le plus que j'ai pu de vos roses, et je les ai jointes aux violettes qui me venaient de M. de Fiers !

— André tressaillit à ce nom... Combien il montait facilement au cerveau de Suzy !... Et de même que la veille, il éprouva l'impression qu'elle lui échappait.

— Elle poursuivait, tout animée ? — Aujourd'hui nous allons assister à la bataille des confetti. Lady Graham m'a fait faire un domino comme je sien. Puis, j'ai mon masque !... Jamais de ma vie, je n'avais passé un carnaval aussi gai !

— Aussi vous allez tant vous glairer à Cozmes que vous n'en voudrez plus revenir ! Elle répliqua vite, une flamme dans les yeux :

des blancheries les gants de caoutchouc des services sanitaires ; on vend les vieux flacons de rhum aux commerçants qui les emploient pour renfermer des vernis, des encres ou des déshinfectants.

Le chéou de Galléni

La question du Sénat français a accordé un emplacement dans le jardin du Luxembourg où sera planté le chéou offert par le préfet de la Seine afin de perpétuer la mémoire du général Galléni.

La famille de Moulai-Hafid

L'ancien sultan du Maroc Moulai-Hafid, qui continue à résider à Madrid, fit dernièrement savoir, par des lettres adressées à plusieurs personnalités indigènes, que ses moyens ne lui permettaient plus de subvenir aux besoins de sa famille habitant Tanger.

Bienôt le gouvernement marocain apprit que celle-ci ne recevait plus effectivement aucun secours et était menacée de mourir de faim. Il s'empressa de fournir le nécessaire. Puis, voulant assurer son existence dans un cadre adéquat à sa dignité, le sultan actuel Moulai-Youssef décida d'envoyer son grand chambellan pour conduire la famille de l'ex-sultan dans son palais impérial de Rabat.

Le voyage s'est effectué cette semaine sans encombre.

TRIBUNAUX

Substitution de testament

L'affaire de captation d'héritage rapprochée à l'ancien juge de paix de Ligny-en-Barrois, Guillaume, s'est terminée devant la cour d'assises de Meurthe-et-Moselle.

Après un réquisitoire écossant, Guillaume a été condamné à sept ans de réclusion.

Echos de partout

LE TIGRE EN ÉGYPTE

M. Clémenceau a liché Paris pour courir l'Égypte, mais Paris ne le lâche pas et court avec lui.

À bord du Lotus, où il a eu, pendant deux jours, la paix — telle qu'on peut la concevoir actuellement, — il vivait à peu près invisible, se promenant de long en large sur la passerelle du commandant, avec ses éternels gants gris, et causant qu'avec deux ou trois familiers. Mais ses mots, épris par les gens de service, étaient déjà copiorés.

En passant en vue du Stromboli, qui crachait au-dessus de la mer sa grosse fumée jaunâtre, il admira les maisons blanches piquées à travers les vignes au flanc du volcan. Le « Tigre » n'est point sentencieux. Il fit cette réflexion, qui ne s'inspire pas de Virgile :

« Ça ne doit pas être trop cher, fit-il, une villa par ici. C'est joli. On doit être bien. Et puis on a le chauffage central ! »

Le « Tigre », assis dans un fauteuil d'osier, sur la passerelle, en était à guetter, au loin, des jeux de quelques marsouins, lorsqu'un journaliste survint : c'était M. Heisey, du Matin. Il fallut bien le renseigner.

M. Clémenceau lui déclara qu'il ne savait pas où il allait, seulement faire un petit tour au désert, que son absence de Paris durerait autant que son voyage, que le vermicelle du bord n'était pas assez cuit.

Car M. Clémenceau suit une cure de vermicelle :

« J'ai quatorze infirmités, autant que le président Wilson a de points, a-t-il dit. Une infirmité par point. On a ce qu'on peut. »

En Égypte, M. Clémenceau n'a entendu que des acclamations. Son caractère est devenu plus enjoué, et se sent rejoindre et plaisanter. Il espère être de retour à Paris pour la fin d'avril.

M. Clémenceau a rencontré le maréchal Allenby au Caire ; l'ex-premier ministre français remonte activement le Nil jusqu'à Khartoum.

MOT DE LA FIN

— M. l'abbé, vous vous êtes trompé dans vos cérémonies hier...

— Oui, je sais... je crois que j'ai eu un accès d'encéphalite liturgique.

Confédération

La Suisse et les enfants affamés

D'après un rapport du comité international de secours aux enfants, de Berne, la somme des envois de dons charitatifs de la Suisse aux pays affamés de l'Europe, depuis l'armistice, s'élève à 250 wagons de denrées alimentaires, linge et médicaments, d'une valeur d'environ 5 1/2 millions de francs.

43,000 enfants nécessitaires d'Autriche et d'Allemagne ont été hospitalisés en Suisse jusqu'à la fin de l'année 1919.

Passoport refusé

Le consulat de France a refusé à M. Paul Graber un passeport pour se rendre au congrès du parti socialiste français, à Strasbourg.

Les C. F. F.

Pendant le mois de janvier, les recettes d'exploitation des C. F. F. se sont élevées à 20 millions 971,000 francs et les dépenses à 28,103,000 francs.

Les conservateurs grisons

L'assemblée des députés du groupe conservateur a décidé de confirmer dans ses fonctions M. le conseiller aux Etats Brügger. L'assemblée n'a pas pris parti au sujet de la loi sur la circulation des automobiles, de la loi fédérale sur la réglementation des conditions du travail et l'indemnité sur les jeux de hasard. Elle a décidé l'adoption de la nouvelle échelle de traitements des employés cantonaux.

Au gouvernement de Coire

Le Conseil d'Etat grison a réparti comme suit les divers départements : économie publique, D' Willi ; justice, police et salubrité publique, D' Oligati ; instruction publique, D' Bezola ; finances et militaire, Ed. Walsler ; travaux publics et forêts, W. Plattner.

La question des zones

Du Journal de Genève :

L'adoption du projet officiel français aurait pour conséquence de ramener à la frontière géographique des deux pays cette barrière douanière dont une longue expérience et les traités avaient précisément provoqué l'éloignement.

Tandis que le projet français élève une barrière durable et très dommageable entre les deux pays, le contre-projet suisse s'est inspiré exclusivement du souci du libre échange et de la réciprocité la plus large.

Étant admis que la France maintiendrait la structure douanière actuelle, soit les deux petites zones de 1815 et en plus, la grande zone de 1860, aucun droit ne serait prélevé sur les produits exportés de Suisse dans les zones, ni sur les produits originaires des zones exportés des zones en Suisse. Autrement dit, tous les produits agricoles des zones seraient librement admis en Suisse sans aucune des limitations que la convention de 1881 avait maintenues.

Quant aux produits industriels de la zone et du Pays de Gex ils seraient admis largement en Suisse moyennant un contrôle qui permettrait de prohiber l'entrée du sol helvétique aux matières fabriquées de provenance étrangère.

CHRONIQUE UNIVERSITAIRE

L'université de Zurich hétériée

M. Jules Klaus, d'Ulser, a légué toute sa fortune pour des œuvres scientifiques. Il a gratifié notamment l'université de Zurich d'une somme de 1,000,000 de francs qui, sous le nom de « fonds Klaus » sera employée à des études sur l'hérédité, l'anthropologie sociale et l'hygiène des races.

Le troisième rapport de l'Internement

Le troisième et dernier rapport de l'Internement en Suisse des prisonniers de guerre malades ou blessés (1918-1919), publié par ordre du colonel Hauser, médecin d'Armée, vient de paraître par les soins du major Ed. Favre. Il contient l'exposé des faits saillants des deux dernières années et une abondante documentation. Le rédacteur du rapport a justement mesuré la difficulté de recourir plus tard aux milliers de pièces, accumulées au cours des quatre années de l'Internement et il s'est proposé de donner tous les renseignements utiles à ceux qui voudront étudier cette institution. Personne mieux que le major Ed. Favre, chef du service historique de l'Internement, n'était à même de faire un choix judicieux des documents et de les mettre en œuvre.

Une introduction historique retrace le cours des négociations qui ont abouti à l'Accord de Berne du 15 mars 1917, qui a fixé le rapatriement de tous les soldats et sous-officiers en captivité depuis dix-huit mois et ayant atteint l'âge de 48 ans et de l'Accord de Berne du 26 avril qui assura l'envoi en Suisse de tous les officiers ayant 48 ans, la libération de tous les civils internés et l'hospitalisation des pères de famille, âgés de 45 ans. Il n'a pas été donné suite aux projets d'Internement en Suisse des Russes, des Roumains et des Bulgares.

Le maintien dans les secteurs d'un certain nombre d'internés malades, au delà du 31 janvier 1919, a nécessité un statut nouveau, établi sur des bases spéciales. Les internés que leur état de santé engageait à prolonger leur séjour furent considérés comme des militaires hospitalisés, soumis à un règlement de discipline. Le rapatriement des prisonniers allemands et autrichiens traîna en longueur jusqu'en juillet 1919.

Le troisième rapport reste fidèle à la disposition méthodique adoptée dans les comptes rendus antérieurs. Il présente d'abord l'activité du quartier général, dresse les statistiques des internés et des rapatriés, résume le travail des commissions linéaires et de contrôle, puis suit les internés de leur camp de captivité jusqu'à leur région et à leur secteur d'hospitalisation. Le chapitre sixième traite à l'organisation de la vie des internés, aux règles de discipline et aux mesures nécessaires de répression des abus. Le soin des malades, les opérations et les traitements particuliers sont exposés avec une remarquable précision. Il est facile de se rendre compte de l'assiduité et du très grand dévouement que les médecins ont mis à soigner les nombreux malades qui leur étaient confiés. Le rapport de l'Établissement sanitaire d'armée à Fribourg signale 728 opérations en 1918 et 48,226 journées de malades ; il relève le fait qu'il n'y a pas eu de cas de grippe parmi les hospitalisés de l'A. S. A.

Le service des études a développé les cours dans les divers secteurs, organisé les études universitaires et ouvert de très nombreuses écoles particulières. Il a fallu trouver le moyen d'occuper tous les hommes des secteurs : de multiples ateliers, les travaux agricoles, des terrassements, l'exploitation de tourbières ont fourni l'occasion de travaux rémunérateurs. Les soldats trouvaient des lectures et d'honnêtes récréations dans les « foyers ». La vie religieuse et les soins spirituels ont été assurés aux soldats alliés par 53 paroisses et 68 aumôniers spéciaux. La Mission catholique suisse en faveur des prisonniers de guerre a envoyé, pendant l'année 1918, 868,000 journaux et 38,127 volumes et brochures.

Le chapitre des documents est suivi d'un index qui est une table méthodique du contenu des trois volumes des rapports de l'Internement.

Tous ceux qui liront les excellents rapports du major Ed. Favre n'auront pas de peine à comprendre la grandeur de l'œuvre de l'Internement. Dans le grand conflit mondial, la Suisse a su profiter du privilège de la paix pour remplir le grand devoir de la charité. Les internés ont eu l'avantage de refaire leurs forces physiques à l'air si bienfaisant de nos montagnes, puis ils sont descendus dans la plaine retremper leur énergie au travail, poursuivre leurs études et renouveler leur courage pour les luttes de la vie.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le prix du beurre

Par décision de l'Office fédéral de l'alimentation, les prix de vente au détail du beurre sont modifiés à partir de ce jour, 23 février, et fixés comme suit :

Beurre de talle de première qualité, 8 fr. 50 le kilo par quantité jusqu'à 250 grammes et 8 fr. 40 le kg. par quantité supérieure.

Beurre de seconde qualité, dont le goût laisse à désirer : 8 fr. par quantité jusqu'à 250 gr. et 7 fr. 90 par quantité supérieure.

En outre, chaque négociant disposera de beurre à fondre qui devra être revendu au prix maximum de 6 fr. 50 le kg.

Pour conjurer la crise du logement

Le Département fédéral de Justice et Police a inséré dans le projet d'arrêté concernant la crise des logements une disposition permettant aux cantons et aux communes d'interdire de transformer des logements en locaux industriels ou en salles de divertissements.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Tempêtes et inondations

On mande de Madrid à Havas que des pluies torrentielles ces derniers jours ont causé le débordement des rivières et des barrages. Il en est résulté de grandes avaries aux installations électriques, à la suite desquelles Madrid a été privée d'énergie électrique, ce qui a empêché plusieurs journaux de paraître.

Une tempête d'une intensité exceptionnelle règne en Méditerranée. Des vagues de fond venant du large envahissent les maisons de la côte des Pyrénées-Orientales et de l'Espagne. La navigation est paralysée. On redoute des sinistres.

Affaire de vols en Belgique

La Sûreté générale en Belgique et les autorités militaires viennent d'être saisies d'une grave affaire, dans laquelle ont été impliqués plusieurs personnes très connues à Bruges.

Il s'agit de vols commis en grande quantité au port et consistant en matériaux appartenant au service de récupération militaire. On parle de wagons entiers disparus. Les vols s'élèveraient à plusieurs centaines de mille francs. Plusieurs arrestations ont été opérées. D'autres sont imminentes.

SUISSE

Le drame de Prilly

On a retrouvé non loin du cimetière où il avait assassiné son genre, le cadavre de M. Moïse Lévy, qui avait mis fin à ses jours d'un coup de feu.

Incendie

À Genève, dimanche matin, un violent incendie a éclaté dans les caves de la pharmacie Strachousky. Toutes les marchandises qui se trouvaient dans les caves de la pharmacie ont été la proie des flammes. On évalue les dégâts à une quarantaine de mille francs.

Publications nouvelles

Rapport sur le commerce et l'industrie de la Suisse en 1918. Publié par le Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie.

Le volumineux rapport — qui compte plus de 500 pages en quarto — sur le commerce et l'industrie de la Suisse en 1918 vient de paraître. Il est en vente au prix de 9 francs, au Secrétariat de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, à Zurich. (Bâtiment de la Bourse.)

Outre le rapport lui-même sur le commerce et l'industrie, la publication contient des données statistiques sur la situation économique de la Suisse et, en appendice, un aperçu des mesures économiques prises par les autorités fédérales et de quelques-unes des mesures analogues les plus importantes prises par des gouvernements étrangers, du 1er octobre 1918 au 1er juin 1919. Cette brochure est un miroir de notre vie économique et il sera fort utile de la posséder.

(A suivre.)

SOMMAIRE DES REVUES

L'Importation. — Par le choix de ses articles et sa documentation, L'Importation se place au premier rang des revues commerciales. Pour s'en convaincre il suffit de lire son dernier numéro, du 15 février. On sent que cette revue est dirigée par un commerçant qui a l'ambition d'être avant tout utile au monde des affaires, et qui sait y réussir.

Sommaire. — Jusqu'ou ira la hausse du franc ? — L'importation des papiers peints en Suisse. — L'accord économique franco-suisse. — La transformation des moyens de règlement (Les virements). — Les marchés à terme. — Les aris appliqués en Bavière. — Les Suisses ne sont pas des Allemands. — Chronique des transports. — Chronique financière. — En Allemagne. — Renseignements divers.

— Ceux que j'aime le plus sont à Paris. Je ne pourrais jamais regretter d'y revenir... Mais... mais j'aime Cannes aussi... et j'y suis heureuse ! Sa voix avait pris une singulière douceur en disant ces derniers mots dont l'accent de conviction profonde frappa André. Une envie folle le saisissait de la questionner, mais elle n'en sut rien.

D'ailleurs, le tintement clair de la pendule qui tombait à travers le bruit de leur causerie les interrompit.

— Mon Dieu, est-il si tard déjà ?... Alors, lady Graham va venir me demander ? L'heure de notre départ pour Nice approche.

Et, comme André se levait vivement, elle continua, en l'arrêtant :

— Attendez encore un instant !... Parlez-moi de la maison !... Cela me fait tant, tant de plaisir de vous entendre ! Je vais demander mon chapeau et mes gants et je les mettrai tout en vous écoutant, si toutefois je ne vous choquois pas trop en agissant à votre égard avec une telle absence de cérémonie.

André n'était pas choqué du tout, au contraire !... Il était heureux qu'elle lui accordât quelques instants de plus !... Ces minutes passées près d'elle lui avaient paru s'écouler avec une effrayante rapidité et le mot « adieu » lui déchirait les lèvres.

Debout devant la glace, elle mettait maintenant son chapeau, la taille dessinée par sa robe claire arrangeant avec une coquetterie naïve les cheveux souples qui frissonnaient autour de ses tempes ; et toujours questionnant André, insatiable de détails sur Mme Douvry, sur le foyer dont elle était loin et qu'elle n'oubliait pas une minute.

Mais André était distrait en lui répondant. Elle lui apparaissait différente d'elle-même, du moins de ce qu'il l'avait connue jusqu'à ce jour. Comme jadis, elle se montrait franche, spontanée, si amicale que, par instants, il pouvait se faire l'illusion de ne être plus un indifférent pour elle ! Mais combien le luxe qui l'entourait semblait son véritable cadre ! Vainement, il essayait de se la représenter dans la modeste petite maison de Mlle Sylvie...

La portière du salon se souleva et lady Graham parut, toute grêle à paraître.

André s'était levé. Il s'inclina devant elle, dans un salut dont l'élégante correction frappa Suzy. Comment autrefois avait-elle trouvé l'air gauche à André ?... Était-ce lui qui avait changé, ou elle qui l'avait mal jugé ?

— Monsieur, dit lady Graham, je suis désolée de vous enlever une jeune fille qui éprouve tant de joie à vous entendre parler de chez elle. Mais l'heure du train nous réclame impitoyablement, et c'est une de ces puissances auxquelles on ne résiste pas... Seulement, si vous voulez bien m'aider, nous pourrions peut-être trouver un moyen de remédier à ce contretemps. J'ai, ce soir, quelques amis qui viennent à cheval chez moi le carnaval, et, si vous étiez possible de vous joindre à eux, je prierais Suzy d'appuyer ma demande.

Une exclamation joyeuse vint à Suzy, et elle se pencha caressante vers lady Graham :

— Chère lady Anne, vous avez toujours de délicieuses idées ! Monsieur Vibert, vous acceptez, n'est-il pas vrai ? Je n'ai pas encore fini d'entendre vos récits sur tous ceux que j'ai laissés à Paris.

André n'avait aucune envie de repousser l'in-

vasion qui lui permettait de passer une dernière soirée auprès de Suzy. Très simplement, avec cette aisance d'homme du monde que Suzy remarquait toute nouvelle chez lui, il remercia lady Graham.

Puis, descendant avec les deux jeunes femmes, y les mit en voiture, comme l'eût pu faire Georges de Fiers lui-même ; et il resta, une seconde, sur le seuil de la villa, regardant fuir l'atmosphère qui s'élevait, rapide.

Une dernière fois, Suzy s'était détournée pour lui envoyer un signe d'adieu. Et toute la journée dans la voiture du carnaval, il eut devant le regard l'image d'un petit profil souriant apparui sous l'ombre du grand chapeau de paille mordorée.

XI

Des bonbons ! Des bonbons ! C'était le cri qui montait sans cesse dans l'air transparent et chaud à travers la mêlée des confetti. Et les petites balles de plâtre — de singuliers bonbons — passaient en sifflant, drues, cinglantes, pressées, s'attaquant à tous sans pitié, ruisselant des balcons décorés de banderoles et de fleurs, sur les dominos multicolores qui se coudoyaient sur les quais, les ponts, le Corso, la rue Saint-François-de-Paule.

Des chars passaient, étranges, ou drôles, ou charmants ; des grosses marines à l'ombre desquelles apparaissaient de mystérieuses maîtres, dont les mains s'entraient pleines de confetti ; des gondoles vénitienes ; des monstres bizarres dignes de l'Apocalypse ; de gigantesques fleurs qui s'avancèrent gravement, faisant pleuvoir les petits bonbons de plâtre de leurs insondables calices ; des charrettes de moissonneurs où s'empilaient des gerbes de blé, piquées de co-

quelicots, sous les pieds solides de garçons, de belles filles brunes, artistement groupés comme dans un Léopold Robert... Et partout, c'était un papillonnage de costumes, des oriflammes bariolées par la brise, se découpaient sur le ciel violent du ciel ; une rumeur joyeuse de fête, les accents d'une musique folle où se perdait le chant grave des vagues ; une foule grise de gaieté ; sous un splendide rayonnement de soleil, la baie Saint-Ange microscopique au pied de l'Estérel dont les contours fuyaient dans un brouillard caporeux.

FRIBOURG

La défense du fédéralisme

Les auditeurs qui ont su résister à l'attrait d'une journée merveilleusement ensoleillée et se soustraire au bruit étourdissant du carnaval pour assister à la conférence que M. de Montemach, député aux Etats, a faite au Cercle catholique de Fribourg, ont été ravés d'entendre exposer avec une éloquence chaleureuse l'un des problèmes les plus importants de notre vie nationale : les causes de l'affaiblissement du fédéralisme. M. de Montemach a traité ce grave sujet avec l'autorité que lui donne son expérience de la vie publique et un ampleur de vues qui ont maintes fois provoqué les applaudissements de l'auditoire. Un simple compte rendu ne saurait donner une idée exacte de l'exposé si complet du conférencier. En voici les lignes principales :

Depuis vingt ans, de grands changements se sont produits dans notre pays sur l'échiquier politique.

Les luttes religieuses se sont apaisées et les cantons catholiques envoient aux Chambres des représentants pour lesquels le fédéralisme n'est plus au même degré une cause sacrée. Les agglomérations catholiques des cantons où règne le radicalisme sont moins attachées au passé ; elles ne se sentent pas enracinées dans le sol cantonal par un long héritage de traditions ; elles ne comprennent pas assez le rôle des cantons catholiques. Le socialisme et ses menaces ont créé une situation nouvelle. Dans plusieurs de nos grandes villes, les étrangers exercent une action par leur présence et le rayonnement de leurs idées ; on ne peut exiger d'eux des préoccupations fédéralistes.

Les cantons, même ceux qui ont une individualité distincte et forte, comme ceux de la Suisse romande, tout en conservant la volonté de rester ce qu'ils sont, subissent l'influence générale. Certains cantons sont malheureusement aux prises avec des difficultés financières telles qu'ils doivent recourir à la Confédération et, dès lors, ont peine à faire figure d'Etats.

La guerre mondiale a développé les forces centralisatrices par la création et l'exercice des pleins pouvoirs du Conseil fédéral, par les exigences militaires et l'extension de la bureaucratie.

D'autre part, l'esprit fédéraliste s'est réveillé et fortifié. Jamais la nécessité de la décentralisation n'a paru plus nettement à quiconque sait réfléchir : c'est le fédéralisme qui a sauvé la Suisse de la guerre des races et de la révolution. Les cantons sont autant de citadelles contre les entreprises anarchistes ; ils jouent le rôle de cloisons étanches dans le navire de l'Etat.

L'idée de la liberté est la condition première de tous nos pactes, de toutes nos alliances. Le culte de l'Etat, dans ses exagérations actuelles, est dangereux ; il n'est pas suisse ; c'est une importation étrangère.

Dans les administrations fédérales, le sentiment que la Suisse est composée de vingt-deux Etats souverains est déformé. Les fonctionnaires en général, par leurs associations professionnelles, deviennent centralisateurs. Le nomadisme des ouvriers de la grande et de la petite industrie déracine beaucoup d'hommes et étend en leur cœur l'attachement au foyer et à la famille cantonale. L'ouvrier cesse un peu d'être le citoyen de sa commune, pour devenir le citoyen de son syndicat.

L'impôt fédéral dont on nous menace serait un danger très grave. Il nous conduirait à la complète dépendance des cantons et à la centralisation absolue. Nos villes principales ne seraient plus que des centres administratifs et beaucoup de nos capitales cantonales auraient à déchoir au rang de simples préfectures.

Il ne doit pas en être ainsi. Nos parlements cantonaux sont mieux placés pour connaître les besoins de nos populations et adapter les lois nouvelles au milieu. Il est urgent de revenir à la ligne de conduite tracée par Numa Droz et Huchonnet : « Il faut donner à la Confédération seulement ce que les cantons ne peuvent pas faire. » Les cantons ont de devoir de développer chez eux l'esprit fédéraliste, en rendant les communes fortes et aptes aux initiatives utiles ; ce sont les cellules de l'organisme social. Que les cantons cessent donc de rechercher les faveurs et de solliciter les subsides de la Confédération : « La main qui donne est au-dessus de celle qui reçoit ». Selon la parole de M. Musy, le fédéralisme doit être constructeur. Ce n'est qu'autant que les cantons prouvent leur vitalité et leur activité qu'ils défendent leur souveraineté.

Bien des réformes sociales ont été décidées, ces dernières années, à la hâte, sous la pression de la peur ; elles ont paru parfois être l'enjeu de la surenchère démagogique excitant l'appétit sans le satisfaire. Il faudra avoir le courage de les corriger pour leur assurer la stabilité. Les œuvres sociales seront plus fécondes et durables, si elles sont entreprises dans un esprit régionaliste.

Le fédéralisme n'est pas uniquement une sauvegarde cantonale, il doit devenir le principe dominant de toute notre vie nationale. Le peuple suisse est décentralisateur.

H. S.

Conférences de Saint-Nicolas

Les conférences de carême à Saint-Nicolas ont été inaugurées hier soir. Nous pénétrons demain de la belle conférence de M. le chanoine de Weck, sur les vertus théologales.

Pour les Viennois

M. Calixte Cosandey, Prez-vers-Siviriez, 20 fr.

Around d'un décès

On nous écrit, à propos de l'étudiant mort la semaine passée, dans des conditions particulières de dévouement :

Il s'agit d'un jeune homme de vingt et un ans, arrivé à Fribourg l'automne dernier, après avoir déjà essayé d'étudier dans divers pays, mais se trouvant encore dans les classes inférieures. N'ayant pas de ressources, il savait s'en créer, et il ne saurait dire qu'il fut dans le besoin, bien que son ordinaire manquât de régularité. Il appartenait à cette catégorie d'étudiants vivant de charité qu'on croyait disparaître et qui se reproduit de temps en temps à titre d'exception. Sa docilité et probablement aussi un certain mysticisme le faisaient accepter un peu partout. Quant à sa maladie, probablement une méningite, qu'on ne put que constater un matin, elle ne lui laissa pas même le temps de sentir le dévouement, et, d'ailleurs, tous les soins possibles lui furent prodigués, soit à son domicile, soit de divers côtés.

On nous écrit encore :

Le médecin appelé à soigner l'étudiant mort l'autre jour a certifié que le pauvre malheureux était mort d'encéphalite léthargique. C'est ce qu'il a signalé dans le billet d'enterrement.

Cet étudiant a été quelques jours grippé dans sa chambre, se plaignant de maux de tête. Le propriétaire de la maison où il est mort lui avait donné une hospitalité gratuite ; il le soignait, lui apportait de la tisane, mais le malade se refusait à manger.

Le préfet des externes du Collège lui avait envoyé une Soeur du Bon-Secours des qu'il eut appris son état grave, bien qu'il fût malade lui-même et obligé de se préoccuper d'au moins 60 élèves malades.

Tombola du Don national

Les membres du corps enseignant qui ont bien voulu se charger de la vente des billets de tombola du Don national et qui possèdent encore des billets non vendus sont instamment priés de les retourner sans le moindre retard à la Direction militaire, Fribourg.

La fièvre aphteuse

Pendant la semaine dernière, de nouveaux cas de fièvre aphteuse ont été constatés à Friesenheim, dans la commune de Guin (une étalée, 27 têtes de gros bétail) ; à Besingen-le-Grand (une étalée, 29 têtes) ; au Pasquier (deux étalées, 15 têtes) ; à Semsales (quatre étalées, 54 têtes).

A Friesenheim, la maladie est survenue dans une étalée déjà précédemment infectée, où tout le bétail avait été abattu.

On recommande aux propriétaires de bétail de ne pas se relâcher dans l'observation des mesures de police sanitaire prescrites, car il y a en ce moment une recrudescence de fièvre aphteuse dans plusieurs cantons.

Marché de Fribourg

Prix du marché du 21 février 1920 :

Ceufs, 1 pour 35 centimes. Pommes de terre, les 5 lit., 70-80 cent. Choux, la pièce, 30-60 c. Choux-fleurs, la pièce, 30 cent-1 fr. 10. Carottes, les 2 lit., 40-50 cent. Saucisse, la tête, 30-40 c. Poireau, la botte, 10-15 cent. Epinards, la portion, 25-30 cent. Chicorée, la tête, 30-40 cent. Oignons, le paquet, 20-30 cent. Raves, le paquet, 10-20 cent. Salsifis, scotonnières, la botte, 50-60 cent. Chicouroute, l'assiette, 15-20 cent. Carottes rouges, l'assiette, 15-20 cent. Rutabaga, la pièce, 10-30 cent. Choux de Bruxelles, le lit., 60-70 cent. Pommes, diverses sortes, les 5 lit., 50-80 cent. Poires, diverses sortes, les 2 lit., 40-60 cent. Citrons, la pièce, 10 cent. Oranges, la pièce, 10 cent. Mandarines, 2 pour 15 cent. Noix, le litre, 60-70 cent. Châtaignes, le lit., 70-90 cent.

Ligue fribourgeoise contre la tuberculose

M. Léon Pylhon, Berles, 1 fr. — M^{me} veuve Donzalez, Châtornaye, 1 fr. — M. Olivier Clerc, Rossens, 2 fr. — M. Dhéré, professeur, 2 fr. — M. E. Zumbühl, chaudronnier, 2 fr. — M^{me} Constant Favre, Arvy, 2 fr. — M. Gremion, député, Pringy, 2 fr. — M^{lle} Jeanne Gremaud, 2 fr. — M. Paul Buchs, député, Bellegarde, 5 fr. — M^{me} veuve Humbert, Châtornaye, 2 fr. — M. le curé Desfossez, Helterried, 5 fr. — M. Charles Pilonnet, Charmey, 5 fr. — M. Broillet, architecte, 5 fr. — M^{me} Pierre Deschenaux, Blessens, 5 fr. — Couvent des Cordeliers, 10 fr. — M. Alphonse Margueron, Cottens, 10 fr. — M^{lle} U. de Wullerlet, 10 fr. — Fabrique suisse de farine Lacto-Bébé, Morat, 10 fr. — M. Ignace Peyraud, Bulle, 20 fr. — Fabrique suisse des produits au lait Guigoz, Vuadens, 50 fr. — M^{me} Marie Berset, Romanens, 1 fr. — MM. A. Gasson et C^o, banquiers, 5 fr. — M. Jules Perroud, Bulle, 5 fr. — M. le curé Forestier, Tornay-le-Grand, 5 fr. — M. Alphonse Lottaz, Neyruz, 5 fr. — M. Heller, instituteur, Fribourg, 5 fr. — M. Rime, boucher, Charmey, 5 fr. — M. le curé Zürkinden, Tavol, 5 fr. — M^{lle} Eugénie Delaquis, 10 fr. — M. Dimichiet, directeur, Morat, 10 fr. — M. Yves Barras, Ecublens, 10 fr. — M. Henri Decroux, Bulle, 20 fr. — Chemin de fer Bulle-Romont, 30 fr.

Emodella
le purgatif par excellence
Envoyé dans les pharmacies
GABA S.A. - BALE

NOUVELLES DE LA DERNIERE HEURE

Une interview de Lénine

Paris, 23 février.

(Havas.) — Interviewé par un correspondant du New-York Herald, Lénine déclare ne pas comprendre pourquoi les nations capitalistes ne reprendraient pas les relations commerciales avec la Russie soviétique. Celle-ci offre son blé, son lait et son platine, des locomotives et des machines agricoles. Quant aux coopératives russes, elles n'existent plus en tant que sociétés indépendantes. Elles ont été incorporées à l'Etat socialiste et ne sont que les organes de distribution du gouvernement des soviets. Proposer une reprise des relations commerciales avec elles apparaît donc à Lénine une chose obscure et non sincère.

Lénine ajoute que la solution du problème économique russe est lié à celle de la crise mondiale. La Russie, dit-il, possède du blé, du lin, du platine, de la potasse et nombre de minerais dont le monde a besoin. En attendant, non seulement la Russie, mais l'Europe entière s'en va à la ruine, et le Conseil suprême continue à tergiverser. La Russie comme l'Europe peut être sauvée de la ruine, mais il faut agir vite. Nous pouvons être écrasés par n'importe laquelle des puissances qui envairont des armées contre nous, mais aucune d'elles n'osera le faire.

Interrogé sur la situation intérieure de la Russie, Lénine a répondu : « Elle est critique, mais non désespérée. »

En terminant, le commissaire du peuple a déclaré que une partie des armées rouges avaient déjà été transformées en armée de travailleurs. La Russie va continuer à placer toutes ses forces au service de sa reconstitution économique.

Les bolchévistes recrutent des ouvriers

Stockholm, 23 février.

(Havas.) — Le journal Nya Dagligt Allehanda est informé que les bolchévistes embauchent pour la Russie des soviets les ouvriers métallurgistes suédois actuellement en grève. Quatre mille ouvriers, tant mariés que célibataires, sont déjà embauchés. On ignore quels salaires leurs sont offerts par les bolchévistes, mais les familles des ouvriers mariés restés en Suède ont reçu l'assurance qu'une allocation annuelle de 4000 couronnes serait versée pour assurer leur existence.

Suivant le Dagens Nyheter, le gouvernement des soviets promet aux ouvriers la nourriture, le logement et le voyage gratuit jusqu'à leur arrivée à destination.

Le clergé schismatique de Russie

Stockholm, 23 février.

On mande de Moscou que 8 évêques de l'Eglise orthodoxe ont adhéré au régime du soviét.

Les Allemands inculpés

Paris, 23 février.

(Havas.) — Le correspondant du Times à Paris dit que, afin de mettre à l'épreuve la bonne foi allemande dans le jugement des Allemands inculpés, la commission mixte interalliée chargée de réunir les documents a nommé une sous-commission qui choisira un nombre restreint de cas dans lesquels il ne peut y avoir aucun doute sur la responsabilité des accusés. Le nombre de ces cas n'est pas encore fixé, mais on propose que la France, la Belgique et la Grande-Bretagne en désignent chacun cinq.

Le correspondant ajoute que le représentant britannique, estimant qu'il est allé jusqu'à l'extrême limite des concessions, s'est engagé à soutenir les mesures les plus sévères, dans le cas où l'Allemagne ne profiterait pas loyalement de l'occasion qui lui est offerte.

La grève en Suède

Stockholm, 23 février.

(Havas.) — Suivant le Svenska Dagbladet, la perspective d'un règlement de compte entre les patrons et les ouvriers, par l'intermédiaire de la Commission de médiation, devient de plus en plus improbable. Les ouvriers des scieries repoussent toute médiation. Il est probable que les syndicats de la métallurgie feront de même. Enfin, il semble que la grève des ateliers de constructions mécaniques ne pourra pas être évitée. D'une part, les patrons se prêtent une aide mutuelle pour résister aux prétentions des ouvriers ; d'autre part, les syndicats ouvriers distribuent aux grévistes des allocations de chômage, qui atteignent 2,5 millions de couronnes par semaine. La perte dans la production est considérable pour la Suède.

Rupture d'un câble sous-marin

Paris, 23 février.

(Havas.) — Les journaux signalent que de grandes perturbations sont à prévoir dans les relations télégraphiques entre l'Algérie et la France. Samedi matin, l'ancre d'un cargo a accroché et rompu, à 10 milles d'Alger, le câble le plus gros, récemment posé. Or, sur les quatre câbles existants, deux sont inutilisables depuis cinq ans. Il en reste donc actuellement un seul pour assurer tout le trafic.

Dans l'épiscopat italien

Rome, 23 février.

Le Saint-Père a promu évêque de Cagliari, en Sardaigne, Mgr Piovella, évêque d'Oristano, âgé de 52 ans, et qui était autrefois l'un des membres les plus distingués du clergé de l'archidiocèse de Milan.

Mort du neveu de Léon XIII

Rome, 23 février.

On annonce la mort du comte Camille Pecci, neveu de Léon XIII. Durant la dernière période du pontificat de Léon XIII, le comte Pecci avait été nommé commandant de la Garde palatine et avait rempli cette charge jusqu'au pontificat de Pie X.

La nouvelle carrière politique de M. Raymond Poincaré

Paris, 21 février.

On a déjà annoncé que M. Poincaré avait accepté la succession de M. Jonnart à la tête de la commission des réparations.

Pour comprendre l'importance de la nouvelle, il suffit de se rappeler ce qu'est cette commission. C'est à elle qu'incombe la tâche formidable d'établir, d'ici au 1^{er} mai 1921, en quatorze mois, le montant global de la dette de l'Allemagne vis-à-vis des Alliés. Les pouvoirs qui lui sont dévolus sont considérables.

La commission n'est liée par aucune législation, par aucun code ; elle ne doit être guidée, dit le traité, que par la justice, l'équité, la bonne foi. Elle a le droit de tout contrôler, de tout se faire montrer, de tout fixer, elle a même le droit de se transporter en Allemagne et d'y jouir de tous les privilèges accordés à une mission diplomatique. Elle a surtout le droit, en cas d'exécution des engagements pris par l'Allemagne, de proposer des mesures de représailles économiques ou financières.

Son travail, qui est immense, portera notamment, d'ici au 1^{er} mai 1921, sur les quatre points capitaux que voici : 1^o évaluer tous les dommages causés par l'Allemagne dans la guerre et en fixer le montant ; 2^o veiller à la restitution de tout ce que l'Allemagne a volé, saisi, séquestré et fixé la procédure selon laquelle s'opérera cette restitution ; 3^o faire rentrer avant le 1^{er} mai 1921 la première somme de 20 milliards de marks (25 milliards de francs) que l'Allemagne s'est engagée à verser en premier acompte et décider si cette somme sera payée en or, en marchandises, en navires ou en valeurs ; 4^o assurer des maintenant que tous les revenus de l'Allemagne, y compris ceux destinés au service des emprunts intérieurs, sont affectés par privilège au paiement des sommes dues aux Alliés, s'assurer aussi que le fardeau supporté par le contribuable allemand est au moins aussi lourd que celui du contribuable allié le plus imposé.

Le choix de M. Poincaré pour succéder à M. Jonnart à la tête de la commission des réparations n'est pas seulement une excellente chose, mais l'acceptation du président de la République d'hier marque son entrée dans la vie politique avec l'intention d'y jouer un rôle.

Il n'est pas douteux que le jour où M. Millaud deviendra impossible comme président du Conseil, la personnalité de M. Poincaré s'imposera.

C'est ainsi que l'on voit les choses dans les milieux politiques. On dit même que c'est au mois de mai que sonnera l'heure pour M. Poincaré de prendre le pouvoir. On avait cru jusqu'ici qu'il aurait pu jouer un second rôle dans une combinaison quelconque ; on ne le croit plus aujourd'hui ; il jouera le premier rôle et tous ceux qui comptaient sur lui comme collaborateur devront s'estimer heureux s'il fait appel à leur collaboration.

Les monopoles

Rome, 23 février.

D'après le journal l'Epoca, les Américains ont fait des démarches en Italie pour acquérir le monopole du tabac.

Les socialistes italiens et le divorce

Rome, 23 février.

Le groupe parlementaire socialiste a approuvé à une grande majorité un ordre du jour décidant la présentation à la Chambre du projet relatif au divorce, « qui rentre dans les problèmes de caractère social et moral intéressant le parti ».

Contre les anarchistes

Milan, 23 février.

On mande de Buenos-Aires au Secolo : On a inauguré à Buenos-Aires, le 20 février, le congrès des polices sud-américaines, qui doit décider des mesures de répression à prendre contre le mouvement anarchiste.

Les abonnés qui nous envoient le montant de leur abonnement par mandat postal voudront bien spécifier s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement, ceci pour éviter des erreurs.

L'ADMINISTRATION.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Du 23 février

BAROMETRE	
Février	17 18 19 20 21 22 23
725,0	725,0
720,0	720,0
715,0	715,0
710,0	710,0
705,0	705,0
700,0	700,0
695,0	695,0
690,0	690,0

THERMOMETRE C.

Février	
17 18 19 20 21 22 23	Février
7 h. m.	7 h. m.
11 h. m.	11 h. m.
7 h. a.	7 h. a.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 23 février, nuit.

Bise ; ciel brumeux ; température basse.

CHANGES DE VUE

le 23 février, matin

Les cours ci-après s'entendent pour les chèques et versements. Pour les billets de banque, à peut exister un écart.

Le premier cours est celui auquel les Banques achètent ; le second, est celui auquel elles vendent l'argent étranger.

	Demande	Offre
Paris	45 25	47 25
Londres (livre st.)	21 20	21 60
Allemagne (marc)	5 75	7 75
Italie (lire)	34	36
Autriche (couronne)	1 75	3 75
Prague (couronne)	6	8
New-York (dollar)	6 10	6 50
Bruxelles	46	48
Madrid (pesetas)	106	188
Amsterdam (florin)	231 50	233 50
Pétrograd (rouble)	7 50	11 50

Sommaire des Revues

Revue des Deux Mondes, 15, rue de l'Université, Paris. Suisse : Un an, 72 fr. ; 6 mois, 37 fr. ; trois mois, 19 fr. 50. Prix du numéro en Suisse : 4 francs.

15 février : Le Chemin du salut. — Irène Olette. — Sixième partie : Henri Lavdan. — Le Rhin libre. René Pinon. — La ruine de la civilisation antique. — II. La crise du III^{ème} siècle : Guglielmo Ferrero. — Ma captivité en Allemagne. II. — Henri Pirenne. — Histoire de deux unions mal assorties : Marie-Louise Pailleron. — La croisade de Salonique. — II. Revue dramatique : Jacques Angel. — Une vague d'internationalisme au théâtre : René Dommic. — Revue scientifique. — Amas stellaires et nébuleuses : Charles Nordmann. — M. le maréchal Foch à l'Académie française : Henry Bidou. — Chronique de la quinzaine. — Histoire politique : André Chambeau.

Le Larousse mensuel. — Février : Abordage (Dr. mar.). — Andover (Henri) (Biogr.). — Bertie (ford) (Biogr.). — Betta (lichtyol.). — Chemin de fer (Appareils de signalisation et d'aiguillage assurant la sécurité des voies ferrées). — Constantinople (Ses cités franques et levantines) (Hist., Géogr. et Litt.). — Danzig (Hist. et Géogr.). — Develle (Jules) (Biogr.). — Histoire financière de la France de 1715 à 1789 (Hist. et Litt.). — Houille incolore (Utilisation des vents) (Industr.). — Jeunesse de Charles Nodier (La) (Litt.). — La Fontaine et saint Augustin (Littér.). — Laurence Alban (Litt.). — Liban (Tradition française au) (Hist. et Litt.). — Monsieur Dassouci (Théât.-Com.). — Paix (La) (Conventions d'armistice et traités de paix) (Suite) (Hist.). — Politique intérieure et extérieure (décembre). — Réhabilitation par suite de faits de guerre. Réhabilitation de droit (Legisl. milit.). — Renoir (P.-Aug.) (Biogr.). — Voile déchiré (Le) (Théât.-Com.). — 70 gravures ou cartes. — Le numéro 2 fr. 50, chez tous les libraires et marchands de journaux et dans les gares.

Contre

Refroidissements Influenza

Affections des Poumons employez le

SIROP PIVIGA

„ZYMA“

Complètement inoffensif, d'un goût agréable et d'une valeur éprouvée. Recommandé par les médecins. Se trouve dans toutes les pharmacies.

Buvez le

STIMULANT

Apéritif au vin et quinquina

PETITE NOUVELLE

Exposition de modes

Samedi, au Lousanné Palace, a eu lieu une exposition organisée par M^{lle} Ida Blanche, ex-prémière de la maison Lewis, de Paris, et véritablement digne d'intérêt. Il s'agit d'une collection de chapeaux de dames confectionnés durant un cours de mode que M^{lle} Blanche vient de donner à Lausanne.

Sans exagération, on peut dire que cette exposition fut une agréable surprise pour ses nombreuses visiteuses, étonnées qu'en si peu de temps, M^{lle} Blanche ait pu incuber à ses élèves tant d'habileté et de bon goût. Chapeaux neufs et chapeaux transformés sont d'une facture vraiment exquise et nous ne pouvons que féliciter chaleureusement maîtresse et élèves. Ajoutons que M^{lle} Blanche va ouvrir un nouveau cours dans notre ville de Lausanne. Il n'aura, sans doute pas moins de succès que le premier. Il y aura peu prochainement, ici à Fribourg, un même cours et nous ne doutons pas que M^{lle} Blanche aura ici un pareil succès comme dans d'autres villes.

Pour tous renseignements, s'adresser, Hôtel de Rome, dimanche, le 22 de 10 à 12 heures et de 2 à 8 heures du soir.

†
Monsieur Maxime Privat et sa famille, à Romont; M. Maxime Privat, à Sorens; Mmes Catherine et Elise Privat, et les familles alliées ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Pauline PRIVET
leur chère épouse, mère et sœur, tante, décédée à l'âge de 66 ans, après une courte et pénible maladie, munie des secours de la religion.
L'office d'enterrement aura lieu mercredi, 25 février, à 8 h. 1/2, à Romont.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†
Monsieur et Madame Jos. Clément et leurs enfants, aux Daillettes, font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Maria Clément
leur chère fille, sœur et parente, décédée le 21 février, à l'âge de 17 ans, après une longue et pénible maladie, chrétiennement supportée, munie des secours de la religion.
L'enterrement aura lieu le 24 février, à 10 heures, à Villars-sur-Glâne.
Domicile mortuaire: Daillettes, 152.

†
Le Chef de Gare et le personnel de la Gare de Fribourg ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Edouard BUTTICAZ
commis remplaçant
leur cher et regretté camarade, mort à Lausanne, le 22 février, après une très courte maladie.

Paille de froment

bottelée, marchandise saine et sèche, de bonne qualité.

Foin 1^{re} coupe

bottelée, marchandise saine et sèche, de bonne qualité, avec certificat véritable, sont fournis à des prix très favorables. 1752

Fritz Strasser, Prilly-Lausanne.
OCCASION POUR VEILLEURS.

Bétail à vendre

Le soussigné offre à vendre 12 jeunes vaches prêtes aux veaux ou portantes pour le printemps. Gaillard, Cyprien, Givisiez, près Fribourg.

L'huilerie La SEMEUSE

La Chaux-de-Fonds
livre franco gare C. F. F. ou par poste
Huile comest. **La SEMEUSE EXTRA** à 4 fr. 50 le lit.
SUPRA à 4 fr. 20 le lit.
CREME à 4 fr. le lit.
GRAISSE VÉGÉTALE ALIMENTAIRE
en seaux de 5 et 10 kg. à 4 fr. 50 le kg.
en seaux d'origine de 20 et 25 kg. à 4 fr. 20 le kg.
PRIX SPÉCIAUX POUR HOTELS ET PENSIONS
Téléphone 12.29

Reprenant mes travaux à la
Carrière de marbre d'Enney
j'ai l'avantage d'informer le public qu'il trouvera à sa disposition, dès ce jour: pierre de taille, moellons, macramés et gravier cassé.
Travaux soignés assurés et à des prix défiant toute concurrence.
Se recommande: P 510 B 1737
Charles Grandjean, carrier à Enney (Gruyère).

Le Dépôt de remonte de cavalerie, à Berne, vendra, le 24 février, à 10 h. du matin
un certain nombre de chevaux de cavalerie réformés
et un lot de bons chevaux non marqués inaptes au service de la cavalerie.

La vente aura lieu dans la cour de l'infirmerie du Dépôt; les chevaux seront présentés de 9 h. à 10 heures du matin, à l'écurie.
Les personnes ayant domicile dans des contrées infectées par la fièvre aphteuse ne pourront pas prendre part à la vente. En outre, les amateurs sont rendus attentifs sur la nécessité de posséder un sauf-conduit préfectoral pour les chevaux achetés.
 Paiement au comptant. 1669
Dépôt de remonte de cavalerie, BERNE.

Domaine à vendre

Les Hoirs de feu Jean-Joseph Odin, exposeront aux enchères publiques, le **jeudi 26 février 1920**, à 2 heures après midi, à l'auberge communale de Neyruz, le domaine qu'ils possèdent à En Chamblon, d'une contenance d'environ 10 poses de bon terrain, avec habitation, grange, écurie et jardin.
Pour les renseignements et conditions, s'adresser au bureau d'affaires A. Spielmann, rue de Romont, 6, Fribourg.

ON DEMANDE une demoiselle de magasin

connaissant les deux langues et si possible les tissus. Entrée immédiate.
Inutile de se présenter sans de bonnes références.
S'adresser Maison Vve Ant. Comte.

JEUNE HOMME

robuste, ayant jolie écriture, trouverait place stable dans bureau technique de la place. — S'adresser par écrit, sous chiffres P 1497 F à Publicitas S. A., Fribourg. 1656

On demande pour Lugano

pour le mois de mars, une

JEUNE FILLE

robuste, sérieuse, sachant coudre, pour le service des chambres et le soin de deux enfants. Offres avec photographie et références, sous chiffres N 2983 O à Publicitas S. A., Lugano. 1749

Personne sérieuse

connaissant la cuisine et les travaux du ménage, est demandée, tout de suite, non gaze.
Charenterie-Poffet.

Pension cherchée

pour jeune homme aux études. Famille d'instituteur ou professeur préféré. — Offres sous chiffres B 1031 L à Publicitas S. A., Lausanne. 1753

Monsieur sérieux, de toute confiance est disp. pour 4 à 6 semaines, pourrait faire voyages en Suisse, France ou Allemagne pour affaire commerce ou privée.

Un jeune homme

fort, libéré des écoles, désirant apprendre la langue allemande, pourrait entrer de suite ou au printemps dans famille pour aider aux travaux agricoles. Bons soins et vie de famille assurée.
S'adresser à M. Baumgartner ou à M. Ossling, (Soleure).

A vendre

une quantité de monuments funéraires neufs et d'occasion, à des prix favorables.
S'adresser à Haymoz Christoph, père, marbrier, rue d'Or, 164.

A vendre employée de bureau

connaissant bien les deux langues, dans une fabrique en campagne. Références exigées.
S'adresser sous chiffres P 1457 F à Publicitas S. A., Fribourg. 1503

A vendre

1000 à 1200 kg. de belles pommes de terre de table, grises, genre printanière. Fort rendement, à 24 fr. les 100 kg. pris à domicile. — S'adresser à Gust. Vesin, boulangier, à Corpataux.

A VENDRE

5 petits pores de 8 semaines.
S'adresser à l'hoirie Bernet, à La Corbaz.

DIALOGUE DES ANIMAUX



LE CHAT. — Quelle mine a le patron!
LE CHIEN. — Il est comme cela depuis qu'il prend du Goudron-Guyot pour se fortifier les bronches et la poitrine.

L'usage du Goudron-Guyot, pris à tous les repas, à la dose d'une cuillerée à café par verre d'eau, suffit, en effet, pour faire disparaître en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et la bronchite la plus invétérée. On arrive même parfois à enrayer et à guérir la phthise bien déclarée, car le goudron arrête la décomposition des tubercules du poumon, en tuant les mauvais microbes, causes de cette décomposition.
Si l'on veut vous vendre tel ou tel produit au lieu du véritable Goudron-Guyot, méfiez-vous, c'est par intérêt. Il est absolument nécessaire, pour obtenir la guérison de vos bronchites, catarrhes, vieux rhumes négligés et à fortiori de l'asthme et de la phthise, de bien demander dans les pharmacies le véritable Goudron-Guyot.
Afin d'éviter toute erreur, regardez l'étiquette; en vente chez: MM. Bourknecht et Gottrau, Pharmacie Centrale, Fribourg. G. Lapp, Pharmacie, Fribourg. Cuony, Pharmacie, Fribourg.

nette; celle du véritable Goudron-Guyot porte le nom de Guyot imprimé en gros caractères et sa signature en trois couleurs: violet, vert, rouge, et en bleu, ainsi que l'adresse: **Maison Frère, 19, rue Jacob, Paris.**
Prix du Goudron-Guyot: 3 fr. 50 le flacon.
Le traitement revient à 10 centimes par jour — et guérit.
P.-S. — Les personnes qui ne peuvent se faire au goût de l'eau de goudron pourront remplacer son usage par celui des Capsules-Guyot au goudron de Norvège de pin maritime pur, en prenant deux ou trois capsules à chaque repas. Elles obtiendront ainsi les mêmes effets salutaires et une guérison aussi certaine.
Prix du flacon: 2 fr. 75. Dépôt général pour la Suisse: G. VINCI, rue Gustave Reville, 8, Acacias, Genève.

On demande, pour le 1^{er} mars, une

jeune fille

propre et active pour garder deux enfants et aider au ménage.
S'adresser à M. Goumaz, Cazy (Broye).

des souliers américains

sont arrivés solides et bons. Profitez vite. Rue de Midi, No 21, 1^{er} étage, Vve Mélanie Marguet, Bugnon.

Vente juridique

L'Office des Poursuites de la Sarine vendra, le 24 février 1920, à 2 heures après midi, à La Basserie Yvernoise, au préjudice de Léon Schultze, ancien tenancier, des vins ouverts et en bouteilles, liquesurs, tables et chaises de catés.
L'adjudication n'aura pas lieu en dessous du prix de 1000 fr. 1764

COUTURIÈRE

On demande bonne ouvrière et apprenties.
S'adresser à Irma Stulz, Varis 29, Fribourg. 1763

CONFÉDÉRATION SUISSE

ÉMISSION

DE

Bons de caisse 5 1/2 % à trois et cinq ans des Chemins de fer fédéraux

En vertu de l'arrêté fédéral du 12 décembre 1919, les Chemins de fer fédéraux sont autorisés à émettre des bons de caisse pour couvrir leur dette flottante.

Ces bons de caisse seront créés à 3 et 5 ans et émis aux conditions suivantes:

Intérêt: 5 1/2 % l'an; coupons semestriels aux 1^{er} février et 1^{er} août; la première échéance au 1^{er} août 1920.

Remboursement: Ces bons de caisse sont remboursables au pair le 1^{er} février 1923 ou le 1^{er} février 1925, au choix du souscripteur, et créés en

Coupages de 100 fr., 500 fr., 1000 fr. et 10,000 fr. de capital nominal.

Domiciles de paiement pour les coupons et le capital: Les coupons et les titres remboursables sont payables sans frais à la Caisse principale et aux Caisses d'arrondissement des Chemins de fer fédéraux, à tous les guichets de la Banque nationale suisse, ainsi qu'aux caisses des principales banques suisses.

Certificats nominatifs: Ces bons de caisse sont au porteur; la Direction générale des Chemins de fer fédéraux s'engage à les recevoir en dépôt dans ses caisses et à délivrer en échange, sans frais, des certificats nominatifs. Toutefois, ces dépôts ne pourront être inférieurs à 1000 fr. de capital nominal.

Prix de vente: Le prix de vente est fixé à:

99 % pour les bons de caisse à trois ans, soit remboursables le 1^{er} février 1923, et 98 % pour les bons de caisse à cinq ans, soit remboursables le 1^{er} février 1925 avec décompte d'intérêts au 1^{er} février 1920.

Rendement: 5 7/8 % pour les bons de caisse à trois ans et 6 % pour les bons de caisse à cinq ans.

Domiciles de vente: Tous les guichets de la Banque nationale suisse et toutes les banques et maisons de banque suisses. Bulletin de souscription: Les demandes seront servies au fur et à mesure de leur rentrée.

Berne, le 17 janvier 1920. Département fédéral des finances: J. MUSY.

PIANOS VENTE DE BOIS

d'occasion
2 à 900 fr.
2 à 950
2 à 1000
2 à 1250, etc.
Chacun de ces pianos a été remis en état dans nos ateliers et est garanti sur facture. Facilités de paiement.
Magasin FETISCH, Vevey. 1750

A VENDRE

environ 2500 pieds de foin et regain de 1^{re} qualité.
Chez G. Bonin à Siviliez. 1760

A vendre

3 génisses de trait, pi-ronge, portantes, velantes au mois de mars-mai et juillet (race Simmental).
S'adresser chez M. Alfred Wies, boulangier à Fribourg, près de la station Muraz. 1758

JEUNE FILLE

pour aider au ménage et au jardin. Vie de famille. S'adresser à M. Gustave, Café-Pension Croix Fédérale, Botteaux. 244

bonne à tout faire

Ménage soigné de 2 personnes demandé
capable et sachant bien faire la cuisine. Gage: 70-80 fr. — Faire offres sous chiffres P 4882 V à Publicitas S. A., Vevey.

On demande

JEUNE FILLE

d'au moins 17 ans, de bonne famille, comme aide au ménage. Conditions à convenir. Vie de famille catholique.
S'adresser Frid Wehli, Hôtel « Emmenbaum », Kuppenbrüche, Yverne. 1768

A VENDRE

pour cause de changement de domicile, à La Tour-de-Tre, au bord de la route cantonale,

un bâtiment

en bon état et de bon rapport, avec plusieurs appartements et toutes dépendances, lumière électrique, jardin. 1734
S'adresser à Charles RIGANTI à La Tour.

Vente de bois

La commune de Mairan exposera en vente, par voie d'enchères publiques, le **mardi, 24 février courant**, à 1 heure et demi, un certain nombre de billons de sapin, 34 tas de branches et 5 moules de sapin. Rendez-vous des miseurs au pont des Riaux.
Le secrétaire communal.

Mesdames!

Vous économiserez de l'argent en faisant usage de ma clinique de bas. Chaque bas, tissé et do soie, etc., et décalé qu'il soit, est tellement bien réparé qu'il peut se porter avec n'importe quelle chaussure. De trois paires, nous vous en retournons deux. Prix Fr. 1.50 la paire. Paire de ne point couper les pieds des bas; s'ils sont déjà coupés, nous pouvons quand même vous les réparer parfaitement. Indiquez la grandeur de chaussure. Envoi contre remboursement. 1096

Clinique de bas KIRSCHNER, Zurich

Seebahnstrasse, 175

Vente de bétail

Les amateurs de bétail pie noir trouveraient encore quelques vaches et génisses de premier choix chez

MOTTAS FRÈRES, à Chandon, gare Grolley ou Léchelles.

Auto américaine

„FORD“
La voiture idéale, livrable à la commande. Auto de 4 places, 2 places et camion.
Agents exclusifs pour la Glâne, la Gruyère et la Veveyse,
Musillier et Jurien
Garage central
ROMONT

BANQUE

Fribourg, 35, Rue de Romont

— TEL. 720 —

Nous bonifions sur dépôts en

Argent français

un intérêt de
3 1/2 % à vue
de 4 1/2 %
avec un avertissement de 60 jours

Changes, Chèques, Lettres de crédit
PAIEMENTS A L'ÉTRANGER
Jules Hoffmann & C^{ie}
BANQUIERS